

Politique de site : La CGE rappelle que les établissements ont avant tout besoin d'agilité pour garantir la réussite des politiques de sites et la création de valeur.

Comment répondre aux difficultés liées à la gouvernance des Communautés d'universités et d'établissements ? Comment optimiser les rôles de chaque acteur (universités et écoles) dans les regroupements ? Afin de répondre à ces questions, Jean-Richard Cytermann, chef de service de l'IGAENR¹ a remis un rapport, le 15 octobre dernier au secrétaire d'État chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, Thierry Mandon. La Conférence des grandes écoles (CGE) partage le constat dressé dans ce rapport tout en rappelant son attachement à l'agilité des établissements, condition indispensable à l'efficacité de la politique de site.

Un rapport qui explicite les difficultés actuelles des regroupements territoriaux

Intitulé « Simplification des instruments de coordination territoriale et articulation avec les initiatives d'excellence », **ce rapport dresse un constat sans concession sur la complexité de la mise en oeuvre des Comue et leur cohérence avec les Idex et Isite.**

Il propose également des voies visant à favoriser la nécessaire synergie entre universités et grandes écoles. L'objectif est de leur permettre de travailler ensemble dans le cadre de projets communs en tirant le meilleur parti des qualités et potentiels respectifs des uns et des autres. **Cette « volonté de construire un projet commun » est une condition sine qua non de la réussite des regroupements territoriaux, comme le précise le rapport dans sa conclusion.**

La CGE rappelle les conditions de la réussite des projets sur les territoires : renforcer l'agilité, valoriser la diversité

Comme le souligne la CGE dans ses 24 propositions de sa plateforme pour l'élection présidentielle « Faire Réussir la Jeunesse »,* les priorités sont la réussite en premier cycle, la dynamique territoriale, le modèle de financement de l'enseignement supérieur et l'amélioration de son ouverture sociale. Tout ceci requiert **une forte agilité des différents acteurs pour leur permettre de mener des expérimentations et de créer la valeur qui sera le ferment de la constitution de regroupements efficaces dans leurs territoires.**

Les Grandes écoles ont su se développer de façon très importante durant les dernières décennies. **Elles accueillent aujourd'hui environ 400 000 étudiants et forment 40 % des diplômés de grade master chaque année.** Les clés de leur réussite et de leur attractivité sont le couplage formation-recherche, le lien à l'entreprise, l'ouverture internationale, et le caractère professionnalisant de leurs cursus, permettant aux jeunes diplômés un excellent niveau d'insertion professionnelle. Cette **formule gagnante, plébiscitée par les jeunes, les familles et les entreprises², et qui est aussi le fondement des grandes universités mondiales, doit aujourd'hui irriguer l'enseignement supérieur français.**

Le rapport montre que les différents acteurs sont prêts à évoluer en ce sens. Les grandes écoles souhaitent apporter leur contribution à cette nouvelle dynamique de site. **Les regroupements territoriaux doivent permettre une véritable valeur ajoutée et une montée**

¹ Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche

² Sondage TNS SOFRES pour la CGE – mars 2016 « Les français et les Grandes écoles »

en gamme de l'ensemble. Ils ne doivent en aucun cas restreindre et contraindre les établissements dans leur capacité de développement et d'adaptation permanente à un monde en évolution rapide, ni altérer la diversité qui fait la richesse de l'enseignement supérieur français. La Conférence plaide aussi pour que l'ensemble des solutions assure la cohérence entre les programmes d'investissement d'avenir et la stratégie définie par le MENESR³.

***Retrouvez toutes les propositions de la CGE pour l'élection présidentielle et réagissez sur la plateforme : <https://fairereussirlajeunesse.wordpress.com/>**



A propos de la CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 222 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau Master et au delà. Assurant une formation de masse au niveau Bac+5 (40 % des diplômes de grade masters délivrés chaque année en France), les Grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations, liens formation-recherche-innovation...). Les 222 Grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins des entreprises et de la société.



Contacts Presse

Lucille SIMON Tel : +33 / (0)4 37 47 36 28, +33 / (0)6 33 21 48 66 — lucille.simon@tbwa-corporate.com
André BISMUTH Tel : +33 / (0) 1.46.34.77.58 — andre.bismuth@cge.asso.fr

³ Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche